Oltingue

Bulletin Communal n° 24

Septembre 2005

Jumelage : Oltingue – Créon d'Armagnac

Chers habitantes et habitants d'Oltingue

C'est la rentrée, les vacances sont terminées. Le second semestre de l'année est également préparé.

Des travaux importants vont démarrer avec la rénovation de l'auberge Saint-Brice, notamment la toiture et les façades.
Il est également très important de revoir la salle du préau ainsi que les couloirs pour y accéder. Mais auparavant des travaux de toiture et de zinguerie devront être réalisés afin d'éviter toute infiltration. Des travaux de mise aux normes du réseau électrique et la décoration (peinture etc.) seront également à réaliser.
Nous espérons ainsi avoir une salle accueillante pour toutes les activités qui s'y déroulent : réunions, ateliers, réceptions etc.

Les travaux de la « mini-déchetterie » sont terminés mis à part quelques plantations. Les conteneurs à verre ont été remis en place. Le conteneur à huile et le réceptacle pour vêtements devront y être installés dans peu de temps.

Les travaux de la place Saint-Martin-des-Champs sont achevés. C'est une belle aire de repos dont nous pouvons être fiers et qui demande à être respectée.

Concernant tous ces travaux, je remercie tous les membres du conseil municipal d'avoir pris les bonnes décisions afin que l'investissement opéré profite à tous les membres de notre communauté et qui, parallèlement, permet l'adjonction d'une valeur ajoutée pour notre village.

Bien cordialement,
Votre Maire
André Scherrer

Etat civil

Naissances

Gaétan Scherrer, né le 11 février 2005
fils de Natacha Jermann et Franck Scherrer

Léa Meyer, née le 08 juillet 2005
fille de Sandra Werth et Jean Meyer

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de prospérité aux bébés…

Mariages

Christel BACH et Yannick HAEGY
se sont mariés le 24 juin 2005 à Vieux-Ferrette

Fabienne MEISTER et Ronan RICCIO
se sont mariés le 16 juillet 2005 à Illzach

Andrea BEYER et Jean-Rémy LEROY
se sont mariés le 30 juillet 2005 à Oltingue

Aurélia BLENNER et Stéphane UEBERSCHLAG
se sont mariés le 13 août 2005 à Folgensbourg

Félicitations aux heureux époux et meilleurs vœux de bonheur…

Grands Anniversaires

Janvier
96 ans : Anna STEHLIN, née le 16 janvier 1909
91 ans : Félix DOPPLER, né le 02 janvier 1914
85 ans : Léon BOBENRIETH, né le 27 juillet 1920
82 ans : Edmond BOHRER, né le 12 janvier 1923
81 ans : Xavier WITTIG, né le 12 janvier 1924
80 ans : Antoinette WEIGEL, née le 17 janvier 1925

Février
83 ans : Joséphine LAFERIN, née le 24 février 1922
81 ans : Gabrielle ROTH, née le 12 février 1924

Mars
83 ans : Georges ROTH, né le 06 mars 1922
83 ans : André STEHLIN, né le 20 mars 1922
83 ans : Lucien ZURBUCH, né le 22 mars 1922

Avril
91 ans : Maria REY, née le 26 avril 1914
88 ans : Andrée MENNESSON, née le 02 avril 1917

Mai
91 ans : Eugénie ZURBACH, née le 25 mai 1914
83 ans : Julia MUNCH, née le 09 mai 1922
83 ans : Jeanne SCHOEN, née le 20 mai 1922

Juin
86 ans : Wiltraut BOUCHE, née le 02 juin 1919
84 ans : Angèle DOPPLER, née le 10 juin 1921

Juillet
96 ans ; Berthe WITTIG, née le 20 juillet 1909
88 ans : Victor MISLIN, né le 22 juillet 1917
84 ans : Léon DARTUS, né le 09 juillet 1921
81 ans : Robert DREYER, né le 07 juillet 1924

Août
90 ans : Marie REY, née le 09 août 1915
82 ans : Antoine ROTH, né le 11 août 1923
81 ans : Yvette PRENANT, née le 24 août 1924
80 ans : Hélène BOHRER, née le 18 août 1925

Septembre
89 ans : Anne-Marie WITTIG, née le 12 septembre 1916
86 ans : Irma DOPPLER, née le 5 septembre 1919

Octobre
95 ans : Alice FRITSCHI, née le 11 octobre 1910
85 ans : Erna ADATTE, née le 18 octobre 1920
85 ans : Alphonse MEISTER, né le 20 octobre 1920

Novembre
93 ans : Marie MAERKY, née le 25 novembre 1912
81 ans : Anne MISLIN, née le 19 novembre 1924

Décembre
93 ans : Lucie WITTIG, née le 06 décembre 1912

A tous, un très heureux anniversaire…

Décès

† Joseph Lavartin, né le 26 juin 1930
décédé le 16 janvier 2005

† Marie-Thérèse Hoenner, née Munch,
née le 20 janvier 1951, décédée le 20 janvier 2005

† Yvonne Stehlin, née Linder,
née le 24 décembre 1927, décédée le 26 janvier 2005

† Philippine Doppler, née Juen, née le 16 avril 1922
décédée le 20 mars 2005

† Odile Bobenrieth, née Bour, née le 09 juin 1922
décédée le 21 mai 2005

Séance du 2 février 2005

Cette première séance de l'année 2005 a malheureusement été ouverte par une minute de silence en mémoire à notre collègue conseillère municipale Marie-Thérèse Hoenner qui nous a quitté le jour de son 54è anniversaire le 20 janvier 2005 suite à la maladie qu'elle supporta avec beaucoup de courage.

« Marie-Thérèse, la communauté villageoise te remercie pour ta disponibilité durant ce court laps de temps dans ta fonction de conseillère et te souhaite de reposer en paix. »

1.Révision des loyers d'habitation

Les baux relatifs aux locations d'habitations prévoient une révision fondée sur la variation de l'indice INSEE du coût de la construction, à savoir :

Montant du loyer X valeur moyenne de l'indice à la date de réévaluation
_____=nouveau loyer
Valeur moyenne de l'indice du coût de la construction à la date de référence

Ainsi donc pour 2005 :

Montant du loyer X 1227,25 (2è trimestre 2004)
_____=1,038502
1181,75 (indice du 2è trimestre 2003)

2.Plan Local d'Urbanisme Liebenswiller – Avis

Conformément à notre délibération prise en séance du 26 juin 2002, la commune de Liebenswiller nous a fait parvenir le dossier d'élaboration de son plan local d'urbanisme afin d'y donner notre avis.
Après l'avoir étudié, les membres du conseil donnent un avis favorable et n'ont aucune observation à ajouter.

3.Droit de préemption urbain – Mr et Mme Paul Meister / Mr et Mme Michel Gesser

L'ensemble des membres présents décide de renoncer au droit de préemption urbain sur la propriété de Mr et Mme Paul Meister située à l'adresse suivante :
4 rue des Roses
dont les références cadastrales sont les suivantes :
section 02, parcelles 271a, 271b 270 et d'une contenance de 32,19 ares.

4.Sécurité routière

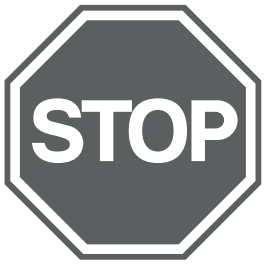

Suite aux résultats de la réunion de la commission de sécurité du 26 janvier dernier, le conseil municipal décide de mettre en place un aménagement provisoire de sécurité en matière de stationnement de la rue principale, à partir du numéro 17 jusqu'à l'intersection de la rue de Leymen ; ceci dans l'attente des conclusions des études définitives.

5.Jumelage : Oltingue – Créon d'Armagnac

Afin d'organiser au mieux le jumelage dit « retour » faisant suite à l'acte fondateur du serment signé le 21 août 2004, le conseil municipal a créé une « commission jumelage » dont les membres sont les suivants :

André Scherrer	*président*
Georges Roth	*responsable*
Dominique Doebelin	
Rémy Doppler	
Gilles Martin	
Lydie Moebel	

La commission aura pour tâche l'organisation des festivités lors de la venue de nos amis landais du 13 au 17 juillet 2005.
Par ailleurs le conseil municipal est favorable à l'idée d'organiser la traditionnelle fête du 3è âge en concomitance avec une partie des festivités du jumelage.

6.Téléthon et fête de Noël 2005

Sur proposition de la responsable de l'organisation Lydie Moebel, les membres du conseil décident que l'organisation de ces deux évènements auront lieu sur une même fin de semaine, à savoir les 10 et 11 décembre 2005.

7.Remboursement des traitements de ATSEM par le S.I.P.B.I – exercice comptable 2004

Suite à une demande de convention de la part du trésorier comptable, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer une convention qui doit être élaborée entre la commune d'Oltingue et le Syndicat Intercommunal Préscolaire de « Birsig à l'Ill » afin que le syndicat puisse procéder au remboursement des salaires versés par la commune à l'agent technique spécialisé des écoles maternelles ainsi qu'à l'agent d'entretien.

8.Journée de solidarité en faveur des personnes âgées et handicapées

Faisant suite à l'avis favorable portant le numéro d'enregistrement JS 2004.98 en date du 05 novembre 2004 du comité technique paritaire pour le remplacement du lundi de Pentecôte par une journée d'aménagement et de réduction du temps de travail, les membres du conseil décident de procéder au remplacement ci-dessus.

9.Immeuble Robert Zurbach – 58 rue principale

Conformément aux termes de la délibération n°VIII prise lors de la réunion du 07 décembre 2004, le conseil municipal décide d'acquérir :
-la parcelle de terrain n°108 de la section 2
-d'une contenance de 24,92 ares
-appartenant à Mr Frédéric Kracklauer et Mme Irène née Schollhammer
-dont l'adresse est 58 rue principale, 68480 Oltingue pour la somme de 128 000.00 EUR.
Le conseil municipal donne pouvoir à Mr le Maire afin de :
-mener à bien les négociations en cours avec les propriétaires
-de procéder à l'acquisition de la dite parcelle
-de signer tous les documents nécessaires
-d'inclure au budget primitif 2005, les frais liés à cette acquisition.

10.Autorisation de circuler avec les quads et motos sur les chemins forestiers

Mr le Maire soumet au conseil municipal une demande d'autorisation de circuler avec des quads sur chemins forestiers privés.
Vu les conséquences environnementales notamment en matière de bruit et de pollution de l'air, sans parler des dégâts forestiers, le conseil municipal émet un avis défavorable – ceci vaut également pour les motos.

Séance du 01 mars 2005

1.Adhésion au syndicat mixte

Le conseil municipal donne son accord pour adhérer au syndicat mixte de l'Ill, émanant du Conseil Général et qui a pour vocation l'aménagement de la rivière Ill.

2.Adhésion à Horizon-Village : informatisation des services de la commune

JVS Mairistem, partenaire informatique de notre commune depuis 1998, propose une nouvelle charte de relation client/ prestataire appelée « horizon-village ». Elle permet :
-de profiter des logiciels les plus récents avec mise à disposition d'un ensemble de matériel neuf et cohérent
-d'avoir un interlocuteur dédié
-de bénéficier de prestations illimitées sur site
-la signature d'un seul contrat pour assurer la pérennité de l'ensemble informatique de la mairie
-de récupérer la TVA sur les cessions de licences
-etc…
En conséquence, le conseil municipal donne son accord et charge Mr le Maire de signer le contrat triennal proposé, avec les modalités financières suivantes :

1ère année	
Investissement	3181,36 EUR
Fonctionnement	1279,72 EUR
2è et 3è année	
Investissement	1799,98 EUR
Fonctionnement	1279,72 EUR

3.Acquisition de la maison à Oltingue – 58 rue principale

Vu l'avis des domaines du 15 décembre 2004,

Considérant que l'acquisition de cet immeuble menaçant ruine rentre dans la cadre de la sécurité en général mais également celle relative à la route, et donnera à la commune la possibilité de prévoir l'implantation d'une structure pour la petite enfance,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide d'acquérir l'immeuble cadastré, section 2 n° 108 ; 11,07 ares maison et bâtiment et 13,85 ares jardin.

Autorise Mr le Maire à signer l'acte authentique par devant Maître Michel Stehlin notaire à Hirsingue.

4.Jumelage retour : Oltingue – Créon d'Armagnac

Mr le Maire informe l'assemblée du résultat des travaux de la commission de jumelage qui a élaboré un programme de jumelage retour qui aura lieu du 13 au 17 juillet 2005.
Nos amis créonnais arriveront chez nous le mercredi 13 juillet 2005 à la salle polyvalente où les attendront les familles d'accueil.
Jeudi 14 juillet : l'hébergé et l'hébergeant profiteront de cette matinée pour faire connaissance. L'après-midi sera consacrée à la visite du village suivi d'un apéritif à Saint-Brice auquel suivra un pique nique à la salle polyvalente avec un feu d'artifice.

Vendredi 15 juillet : excursion en bus à destination du vignoble – Diner du soir : carpes – frites.

Samedi 16 juillet : la matinée se déroulera dans les familles. L'après-midi, portes ouvertes au centre de secours et cérémonie officielle du retour du jumelage.

Dimanche 17 juillet : départ de nos amis landais vers leur région d'origine.

Séance du 30 mars 2005

Il est a noter la présence du trésorier, Mr Claude Ipponich.

1.Approbation des comptes administratifs 2004

Le 1er adjoint, Mr Georges Roth, soumet aux membres du conseil municipal pour approbation les deux comptes administratifs de l'exercice 2004. Ils présentent les résultats suivants :

Budget Principal M14 : + 263 914,01 EUR
Budget annexe M49 : + 166 317,91 EUR

Le résultat cumulé des deux comptabilités incluant les années antérieures est de
430 231,92 EUR
Mr le Maire s'étant retiré afin que le conseil puisse délibérer valablement, ces deux comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Les membres du conseil constatent la concordance des deux comptes administratifs 2004 avec les deux comptes de gestion présentés par Mr Ipponich, trésorier.

2.Affectation des résultats de l'exercice 2004

Budget principal – M14 :
Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :
•Report en section fonctionnement 263 914,01 EUR
•Affectation au 1068 en section d'investissement 115 427,18 EUR

Budget eau – M49 :
Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :
•Report en section d'exploitation 166 317,91 EUR
•Affectation au 1068 en section d'investissement 23 185,15 EUR

3.Fixation des taux d'imposition

Le conseil municipal fixe pour 2005, les taux des quatre taxes directes comme suit :
•Taxe d'habitation : 4,80%
•Foncier bâti : 5,50%
•Foncier non bâti : 44,00%
•Taxe professionnelle : 7,80%

4.Budgets 2005

Le budget M14 pour l'exercice présent est approuvé comme suit :

•Section fonctionnement : 814 914.00 EUR en dépenses et en recettes
•Section d'investissement : 650 428.00 EUR en dépenses et en recettes

Le budget M49 a été approuvé pour s'équilibrer en dépenses et en recettes :
•A la somme de 232 317.00 EUR en section d'exploitation
•A la somme de 33 641,71 EUR en section d'investissement

5.Droit de préemption urbain
– Messieurs François, André et Bernard Gutzwiller / Mr Philippe Gutzwiller

L'ensemble des membres présents décident de renoncer au droit de préemption urbain sur la propriété de Messieurs François, André et Bernard Gutzwiller située à l'adresse suivante : 7 rue de Raedersdorf
dont les références cadastrales sont les suivantes : section 2, parcelle 181 et d'une contenance de 13,06 ares.

6.Droit de préemption urbain
– Mr et Mme Franz Mayer / Mlle Muriel Metzger et Mr Raphaël Kloepfer

Le conseil municipal n'ayant pas suffisamment d'éléments pour délibérer décide de soumettre ce droit de préemption urbain à la décision de la prochaine réunion.

7.Droit de préemption urbain
– Mme Christiane Meyer / Mr et Mme Jean-Jacques Moebel

L'ensemble des membres présents décident de renoncer au droit de préemption urbain sur la propriété de Madame Christiane Meyer située à l'adresse suivante :
Rue Lange Matten
dont les références cadastrales sont les suivantes : section 1, parcelle 302/74 et d'une contenance de 1,61 ares.

8.Logement « instituteur »
- Mlle Claudine Jung

Le conseil municipal décide d'attribuer le logement libre à Mlle Claudine Jung, professeur des écoles, affectée pour le seconde fois à l'école maternelle pour l'année scolaire 2005/2006.

Le conseil municipal fixe le loyer à 260 EUR plus les charges, ceci à compter du 1er septembre 2005.

9.Compteur d'eau – tarif – exercice 2005

Le conseil municipal décide d'appliquer un tarif annuel de 10 EUR H.T. pour la location du compteur d'eau, ceci à compter du 1er janvier 2005.

10.Approbation de devis

Le conseil municipal décide d'approuver les devis suivants :
•Etude de sécurité
Girod line : 771,48 EUR TTC
Application 2000 : 2904,21 EUR TTC
•Aménagement paysager Travaux à l'église Saint-Martin-des-Champs : 7379,32 EUR TTC

Séance du 08 avril 2005

1.Droit de préemption urbain - Mr et Mme Franz Mayer / Mlle Muriel Metzger et Mr Raphaël Kloepfer

L'ensemble des membres présents décide de renoncer au droit de préemption urbain sur la propriété de Mr et Mme Franz Mayer située à l'adresse suivante : 10 rue de Wolschwiller
dont les références cadastrales sont les suivantes :
section 2, parcelles 185 et 190 et d'une contenance de 28,33 ares.

Séance du 20 mai 2005

1.Rapport annuel sur le prix et la qualité des services EAU – 2004

Monsieur le Maire présente le dit-rapport 2004 au conseil municipal.
Aucune observation n'a été soulevée.
Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2.Travaux

a)Salle du préau

Les membres du conseil demandent à la commission « bâtiment » d'évaluer les travaux nécessaires à la remise en état du bâtiment « préau ».

b)Fermeture de la cour de l'école primaire

Pour des raisons de sécurité, la cour de l'école devra être inaccessible à toute personne non autorisée ainsi qu'à tout animal.
Le conseil municipal décide de confier cette étude à un architecte afin que les travaux puissent s'effectuer en 2006 voire 2007.

c)Mini golf

Le conseil municipal décide le remplacement complet de la clôture hors d'usage par une clôture rigide.

d)Pose de conduite pour l'écoulement du trop-plein du réservoir

Les membres du conseil décident d'effectuer les travaux de pose de conduite en vue de l'écoulement du trop-plein du réservoir.

3.Approbation de devis – vote de crédit pour l'électrification de la grange communale

Le conseil municipal approuve le devis des Ets Sundgau Electricité d'un montant de 3820,30 EUR H.T.
Par ailleurs, il décide de transférer un crédit de 569,08 EUR de l'article 2151-21 –chemins ruraux - à l'article 21318-29 - grange communale.

4.Signature de convention de servitudes

Dans la continuité de la délibération prise par le conseil municipal en date du 10 septembre 1999, l'ensemble des membres autorise Monsieur le Maire à signer et parapher tous les documents et actes concernant la mise en place de la canalisation de transport de gaz « artère des marches du nord – est ».

5.Site internet de la commune

Le conseil municipal décide de la création d'un site internet. Ce moyen de communication incontournable devra être simple d'utilisation.

Henri Bir et Paul Walbott ont fabriqué et mis en place 2 nouveaux bancs.

L'un se trouve aux abords de la piste cyclable menant à Huttingue et l'autre aux abords de la place de l'église Saint-Martin-des-Champs.

Félicitations et merci pour ces chefs d'œuvre !!!

Retour de Jumelage : Oltingue – Créon d'Armagnac

…Le retour du jumelage en juillet 2005 à Oltingue… c'est ce que Créonais et Oltinguois se sont promis lors du serment de jumelage qui a eu lieu en août 2004 à Créon d'Armagnac.

Chose promise, chose due !!

L'émotion fut grande en cette soirée du 13 juillet 2005 lorsque nos amis landais sont arrivés. C'est avec une immense joie que notre commune a accueilli une trentaine de Créonaises et Créonais pour fêter le « retour du jumelage ».

Programme des retrouvailles :
* mercredi 13 juillet : accueil, apéritif et répartition dans les familles d'accueil,
* jeudi 14 juillet : visite du village, repas festif et feu d'artifice à Oltingue , soirée commune avec les villageois de Fislis et leurs amis de Losse,
* vendredi 15 juillet : excursion dans le vignoble suivie d'un repas carpes frites à nouveau en commun avec Fislis / Losse,
* samedi 16 juillet : fête du 3è âge, portes ouvertes au centre de secours, cérémonie officielle du retour de jumelage, verre de l'amitié et repas organisé par les sapeurs pompiers.

Lors de la cérémonie officielle du retour de jumelage, Monsieur le Maire André Scherrer était entouré de nombreux villageois, des Maires des communes voisines, de Monsieur Dominique Dirrig, Conseil Général et de Monsieur Joseph Gissinger, Président de la Communauté des Communes ainsi que de Miss Haut-Rhin.

Monsieur le Maire André Scherrer a retracé l'origine tragique qui fut à l'origine de ce jumelage.
En septembre 1939, suite aux menaces de déclenchement de la seconde guerre mondiale, les habitants d'Oltingue reçurent l'ordre d'évacuer le village pour échapper à l'occupation des nazis. Ils quittent leur demeure et prennent la route de l'exode sans savoir où cette route les conduira. Ce départ précipité des villageois étaient particulièrement poignant. Il fallait laisser fermes et maisons, lâcher le bétail, les poules et les lapins dans la nature, faute de pouvoir les évacuer. Ils fuient à pieds, en charrette, puis en train, dans des wagons de bestiaux, pour rejoindre le sud-ouest de la France, principalement Créon d'Armagnac, où ils ont été hébergés dans des familles d'accueil pendant un an environ.
Malgré le problème du dialecte alsacien, des liens d'amitié se sont créés et ce jumelage fut l'occasion de retrouvailles inoubliables notamment pour Monsieur Fiton, ancien Maire de Créon d'Armagnac, qui a retrouvé Maria Roth et Lucien Willig avec lesquels il était à l'école primaire de Créon d'Armagnac et qu'il n'a plus revu depuis 66 ans.

Grâce à ce jumelage nous n'oublierons jamais ce que les landais ont fait pour nos parents, grands-parents et familles. Nous réaffirmons notre profonde reconnaissance pour leur hospitalité, leur générosité et leur soutien durant cette épreuve difficile.

Ces quatre jours de fête et d'amitié resteront pour tous un merveilleux et inoubliable souvenir.

Un grand merci à toutes les familles d'accueil, aux associations locales, à la commune de Fislis et à toutes les personnes qui ont œuvrées et se sont dévouées pour la bonne réussite de ce retour de jumelage.

Retour de Jumelage : Oltingue – Créon d'Armagnac

« L'amitié et le souvenir semblent bien armés pour résister durablement à l'usure du temps ».

Ouverture de la cérémonie officielle par Monsieur le Maire André Scherrer

Signature du serment de jumelage

Remise des cadeaux…

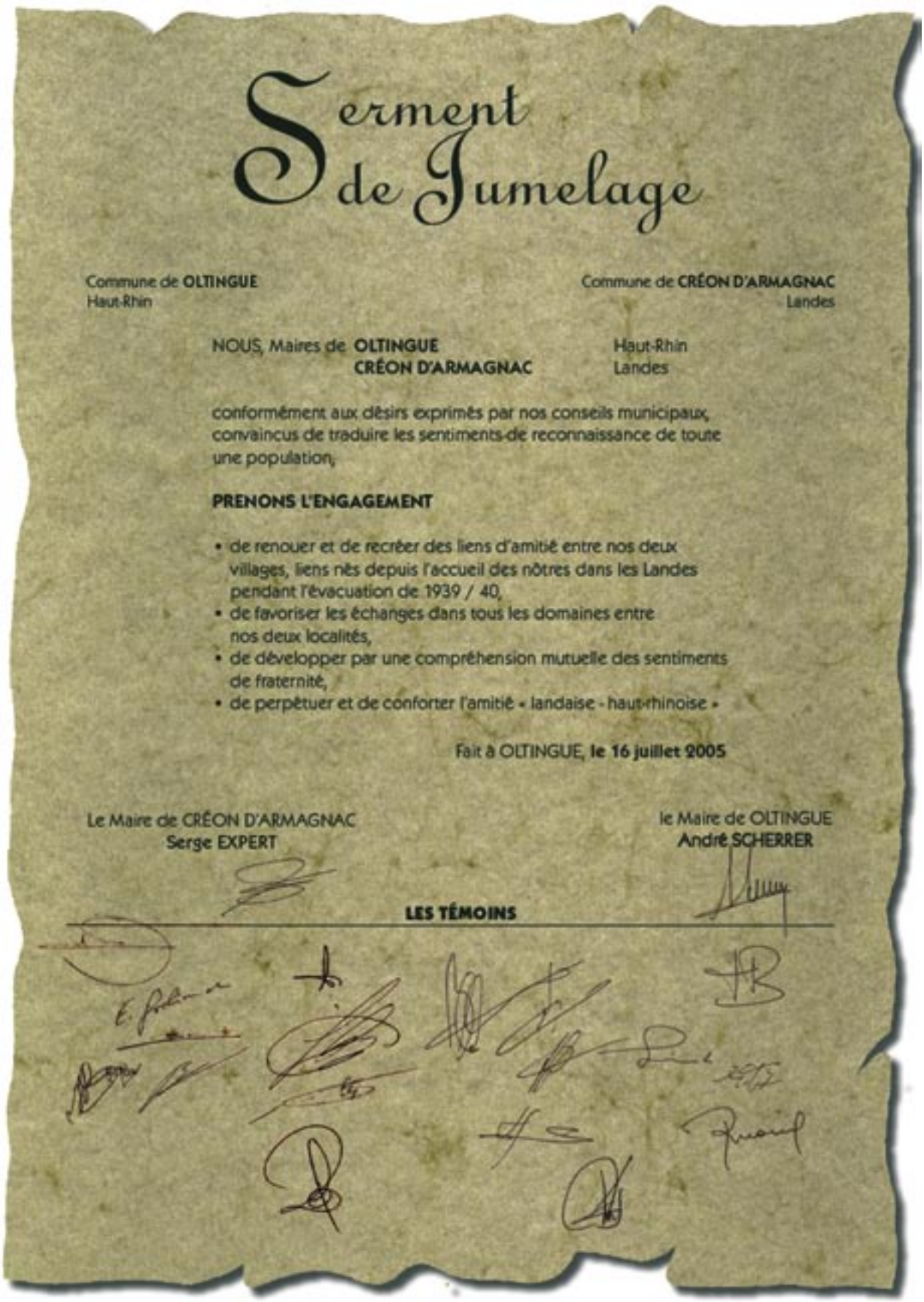

Serment de Jumelage

Commune de **OLTINGUE**
Haut-Rhin

Commune de **CRÉON D'ARMAGNAC**
Landes

NOUS, Maires de **OLTINGUE** Haut-Rhin
CRÉON D'ARMAGNAC Landes

conformément aux désirs exprimés par nos conseils municipaux, convaincus de traduire les sentiments de reconnaissance de toute une population,

PRENONS L'ENGAGEMENT

- de renouer et de recréer des liens d'amitié entre nos deux villages, liens nés depuis l'accueil des nôtres dans les Landes pendant l'évacuation de 1939 / 40,
- de favoriser les échanges dans tous les domaines entre nos deux localités,
- de développer par une compréhension mutuelle des sentiments de fraternité,
- de perpétuer et de conforter l'amitié « landaise - haut-rhinoise »

Fait à OLTINGUE, **le 16 juillet 2005**

Le Maire de CRÉON D'ARMAGNAC
Serge EXPERT

le Maire de OLTINGUE
André SCHERRER

LES TÉMOINS

Informations diverses

Ligue Contre le Cancer
Le résultat de la quête organisée dans notre village s'élève, pour l'année 2004, à 3850,22 EUR.

Gymnastique douce
Reprise le mercredi 7 septembre 2005 de 9h00 à 10h00 dans la salle du préau.

Détente sportive
Reprise le mercredi 5 octobre 2005 de 20h00 à 21h30 dans la salle polyvalente.

ACL – Linsdorf, Bettlach et Oltingue
Les inscriptions des ateliers de dessin, peinture, patchwork, broderie et couture auront lieu le mercredi 5 octobre 2005 à partir de 14h00 dans la salle du préau.

Calendrier scolaire

Rentrée des classes
Le jeudi 25 août 2005

Vacances de la Toussaint
Du samedi 22 octobre 2005 après la classe
Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2005

Vacances de Noël
Du samedi 17 décembre 2005
après la classe
Reprise des cours : mardi 3 janvier 2006

Vacances d'hiver
Du samedi 11 février 2006 après la classe
Reprise des cours : lundi 27 février 2006

Vacances de Printemps
Du samedi 15 avril 2006 après la classe
Reprise des cours : mardi 2 mai 2006

Fin des cours
Le mardi 4 juillet 2006 après la classe

Résultat du concours « maisons fleuries » 2004

Catégorie
« **maison d'habitation avec jardin** »
1er prix : Mr et Mme Louis Walbott, 9 rue du Réservoir
2e prix : Mr et Mme Patrick Stehlin, 7 rue de Saint-Blaise
3e prix : Mr et Mme Matthieu Meyer, 2 rue du Moulin Haut
4e prix : Mr et Mme Jean Dirrig, 7 rue des Lilas
5e prix : Mr et Mme Raymond Pflimlin, 7 rue du Rain

Prix d'encouragement :
Mr et Mme Christian Marienne, 2 rue Lange Matten
Mr et Mme Christiane Muller-Meyer, 7 rue Lange Matten
Mr et Mme Rémy Doppler, 30 rue Principale
Mr et Mme Denis Bloch, 13 rue Lange Matten

Catégorie
« **maison d'habitation sans jardin** »
1er prix : Mr et Mme Daniel Steffan, 1 rue de l'Ill
2e prix : Mr et Mme Aimé Schwob, 16 rue de Leymen
3e prix : Mr et Mme Gilles Martin, 38 rue de Wolschwiller

Prix d'encouragement :
Mr et Mme Pascal Fehr, 9 rue de l'Ill
Mr et Mme Joseph Lauber, 9 rue de Wolschwiller
Mr Lucien Willig, 5 rue Verte

Catégorie
« **maison d'habitation avec balcon** »
1er prix : Mr et Mme Jean-Marc Lequin, 10 rue Saint-Martin
2e prix : Mr Clément Gérum, 22 rue de Fislis
3e prix : Mr et Mme Antoine Hoenner, 40 rue Principale

Prix d'encouragement :
Mr Antoine Stehlin, 11 rue de l'Ill
Mr et Mme Michel Stehlin, 25 rue de Leymen
Mr et Mme Antoine Haegy, 5 rue Lange Matten
Mr et Mme Jacques Frey, 31 rue de Leymen
Mr et Mme Morand Fritschy, 2 rue de Wolschwiller

CMA
Chambre de Métiers d'Alsace
SECTION DE MULHOUSE

MAIRIE
Monsieur le Maire
18 place Saint Martin

68480 OLTINGUE

« A la découverte des Artisans »

Mulhouse, le 17 janvier 2005

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que des artisans de votre commune

Monsieur Dominique SPIESS – Pôelier Céramiste
Ets SPENLEHAUER- SPIESS Sàrl – 1 rue de l'Eglise

Madame Alice DOEBELIN – Sabotier Galochier
15 rue de l'Ill

participent à notre nouveau concept de visites des entreprises artisanales du Haut-Rhin

57 artisans ouvrent leurs portes au public durant toute l'année 2005 pour des démonstrations, des visites guidées d'ateliers, des dégustations de produits et des ateliers tels que : participation à la fabrication de bretzel, de pain et de pâtisserie, dorure d'un petit sujet à emporter ... Une découverte vivante des métiers !

Chaque artisan a défini ses modalités de visite : période d'accueil, contenu de la visite, conditions d'accueil (visite sur rendez-vous ou visite libre, visite payante ou gratuite, accueil de groupes, durée de la visite).

Ce programme de visites destiné au public local et aux touristes permettra de découvrir plus de 40 métiers différents du nord au sud du département : fabricant de foie gras, boulanger, horloger, chocolatier, glacier, distillateur, fromagerie, céramiste, verrerie d'art ...

Je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à cette annonce et à la promotion que vous voudrez bien en faire.

Nos services sont à votre disposition pour tous compléments d'informations ou suppléments de plaquettes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes très sincères salutations.

Le Président Bien cordialement,

Michel MEYER

12, boulevard de l'Europe - B.P. 3007
68061 MULHOUSE CEDEX
Banque Populaire Mulhouse 14907 00010 10 31 13415 01453

tél. 03 89 46 89 00 - Fax 03 89 45 44 40
E-mail : cma.mulhouse@cm-alsace.fr

Ets Spenlehauer-Spiess

Sàrl

1 rue de l'Eglise
68480 OLTINGUE
Tél. 03 89 40 78 27

Contact : Dominique SPIESS
Situation géographique : à 9 km de Ferrette

POELIER - CERAMISTE.

Selon une pure tradition locale, l'atelier SPENLEHAUER-SPIESS propose à sa clientèle une gamme variée de poêles, en assurant la fabrication des carreaux de faïence et leur montage «tout réfractaire» (brique argile). Cette activité est complétée par la réalisation de four à pain traditionnels.

Visite de l'atelier et démonstrations toute l'année du lundi au vendredi sur rdv. Groupes de 15 personnes maximum. Durée de la visite : 1 heure. Visite gratuite.

Ceramic stove maker : Visit of the workshop and demonstration from Monday to Friday. Please phone before the visit.

Kachelofenhersteller : Besichtigung der Werkstatt und Vorführung von Montag bis Freitag. Telefonieren Sie bitte vor der Besichtigung.

Alice Doebelin

15 rue de l'Ill
68480 OLTINGUE
Tél. 03 89 40 71 27

Contact : Alice DOEBELIN
Situation géographique : à 9 km de Ferrette

SABOTIER - GALOCHIER

Fabrication de sabots et galoches - Articles cadeaux.

Visite de l'atelier et démonstrations tous les jours (sauf le dimanche) de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sur rdv. Durée de la visite : environ 30 minutes. Visite gratuite.

Clog maker : Visit of the workshop and demonstration every day (except Sunday) : 9.00 am-12.00, 2.00 pm 6.00 pm.
Please phone before the visit.

Holzschuhmacher : Besichtigung der Werkstatt und Vorführung jeden Tag (ausgenommen Sonntag) : 9.00-12.00 Uhr, 14.00-18.00 Uhr.
Telefonieren Sie bitte vor der Besichtigung.

- 2 -

Notre Facture de Ordures Ménagères Dépend du Volume de Nos Déchets Collectés dans Notre Communauté de Communes du Jura Alsacien.

ENSEMBLE ! Nous pouvons Diminuer cette Facture en Réduisant le Volume de Nos Déchets et en Faisant le Bon Geste de TRI.

Déchets NON TRIES mis dans la Poubelle des Ordures Ménagères.

PRIX NET A LA TONNE **168.88 €**

Avec le BON GESTE DE TRI, On est Tous GAGNANT !

Bouteilles et flacons en plastiques, briques alimentaires mis dans le bac au couvercle Vert.	Cartonnettes, journaux, prospectus, magazines mis dans le bac au couvercle Bleu.	Bouteilles, bocaux, pots en verre mis dans le conteneur à Verre.	Déchets végétaux et déchets organiques mis dans le Composteur.
PRIX NET DE LA TONNE **104.51 €** *	PRIX NET DE LA TONNE **- 7.45 €** *	PRIX NET DE LA TONNE **- 1.08 €** *	PRIX DE LA TONNE **0 €**

Aujourd'hui Sans Ce Tri Sélectif

La Redevance par Personne Augmenterait de

+18.68 €

* Simulation **du coût Net à la tonne pour 2005** [*Prix Brut de la collecte, du transport et du traitement moins ventes des matières (papiers, plastiques et verres) et moins les subventions d'Eco Emballages résultat de la performance du tri sélectif par habitant.]* **avec les volumes de 2004 et l'augmentation des prix à la tonne de 2005.**

NOUVEAU A OLTINGUE

A partir du 07 septembre 2005, Pep's et forme vous propose de la Gym ludique pour aider à développer la psychomotricité de votre enfant de 3 à 5 ans.

Inscriptions dès maintenant.
Horaires : Le mercredi matin de 09h30 à 10h30
Ou de 10h30 à 11h30

Attention, places limitées.

Renseignements et inscriptions :
Sylvie Rentz : 03.89.40.73.47
Joëlle Anthony: 03.89.40.42.72
} Animatrices Diplômées FFEPMM

Bienvenue à tous les enfants pour partager une année de jeux et d'amusement dans la salle de motricité de l'école maternelle de Oltingue.

Le comité de Pép's et forme

Imprimé par l'association

COMMENT VOUS PROTEGER
sur la voie publique et dans les lieux publics ?

contre les vols à la roulotte (à l'intérieur d'un véhicule)

- Dès que vous stationnez, serrez le frein à main, verrouillez systématiquement coffre et portes et bloquez l'antivol de direction (Neiman),
- En toutes circonstances, ne vous absentez pas de votre véhicule moteur en route et clefs sur le contact,
- Apposez sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme,
- Ne laissez jamais dans votre véhicule tout objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur,
- Ne cachez pas d'objet (par exemple, la façade détachable de votre autoradio) sous un siège : l'astuce est connue des voleurs,
- Conservez sur vous papiers, chéquiers, double de clefs, objets de valeur, ne les laissez pas dans votre véhicule,
- Evitez de stationner votre véhicule dans un lieu isolé ou, la nuit, mal éclairé.

contre les vols à la tire (pickpocket),

- Répartissez vos papiers, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches de votre sac, de préférence intérieures,
- En cas de retrait d'argent à la banque ou auprès d'un distributeur, dissimulez aussitôt vos espèces,
- Redoublez de prudence en cas d'affluence. Vérifiez qu'on ne vous a rien volé en cas de bousculade.

contre les vols à l'arraché (arrachage d'un sac ou d'autres objets)

- Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac ou mallette du côté opposé à la chaussée,
- En ville, roulez toujours portes fermées et vitres closes.
- Auprès d'un distributeur automatique de billets, avant l'insertion de votre carte dans le lecteur, vérifiez que la console de celui-ci ne présente pas de modifications suspectes, susceptibles de bloquer votre carte.
- Lorsque vous retirez de l'argent, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous : soyez très vigilants !
- En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code.
- En cas d'agression, ne résistez pas.

Plaquette éditée par la Préfecture du Haut-Rhin, selon les conseils du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales distribuée gratuitement par les forces de Police et de Gendarmerie.

OPERATION VACANCES

Gendarmerie Nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aidez-nous à protéger vos biens

Talon à renseigner et à faire parvenir à votre brigade de proximité

Nom et prénom .....
.....
Adresse et domicile à surveiller .....
.....
.....
.....
Adresse des vacances .....
.....
.....
.....
Coordonnées de la personne détentrice des clés : .....
.....
.....
Date de départ : .....
Date de retour. .....
Autres renseignements : .....
.....
.....

Groupement du Haut-Rhin
Compagnie d'ALTKIRCH
BT FERRETTE

14, Rue première armée
68480 FERRETTE
Tél. 03.89.40.40.18

Avant votre départ

1° Vérifiez que les issues de votre habitation et de ses dépendances sont bien fermées. Surtout ne cachez pas vos clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs avant de partir. Ces endroits sont bien connus des malfaiteurs.

2° Si possible confiez vos clés à une personne de confiance qui fera « vivre » votre habitation, notamment en vidant votre boîte aux lettres, et en ouvrant vos volets.

3° Pour renforcer la protection de votre domicile, la pose d'une alarme, d'une porte de sécurité voire d'une ou plusieurs lampes auto-éclairantes à l'extérieur ou à l'intérieur se révèle dissuasive.

4° Ne tentez pas les voleurs...
Si vous avez des petits objets de valeur, bijoux notamment, et de l'argent liquide, déposez-les dans une banque ou chez une personne de confiance.

5° Notez les références (marques — type — N° de série) de vos appareils de valeur (hi-fi — télévision, etc...) et prenez en photo vos objets précieux. En cas de vol, ces éléments aideront les enquêteurs à les retrouver.

5 CONSEILS A SUIVRE

Durant vos vacances

1° N'attirez pas les voleurs en laissant des objets dans votre véhicule ou votre sac de plage

2° Lorsque vous circulez pensez à verrouiller le coffre et les portes de votre véhicule. En effet, de plus en plus souvent des malfaiteurs profitent de l'arrêt momentané d'un véhicule pour s'en emparer, en agressant le conducteur, ou y dérober un objet de valeur.

3° N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés. En cas de perte ou de vol, ceci conduirait directement les malfaiteurs à votre domicile.

4° Ne conservez pas avec vous de grosses sommes d'argent liquide ou l'intégralité de vos chèques vacances.

5° Lors de vos retraits d'argent ou paiements par carte bancaire, assurez-vous qu'aucune personne extérieure ne puisse relever votre code confidentiel.

5 CONSEILS A SUIVRE

Retraités, personnes âgées, personnes en situation de handicap :
Les repas de l'APA chez vous : c'est bon, c'est frais et c'est tellement plus simple !

Chaque jour, le « porteur » de l'APA vous apporte à domicile un repas préparé spécialement pour vous dans les meilleures conditions. Réduisez le volume de vos courses et le temps de cuisine, avec l'APA, l'heure du repas devient vraiment un moment de plaisir et de détente.

Un menu varié et personnalisé
Repas-santé, repas-plaisir : l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées (APA) vous propose chaque fois de bons « p'tits plats » ! Complets, équilibrés et savoureux, ils sont tous concoctés avec soin en collaboration avec une diététicienne expérimentée afin de répondre à tous vos besoins alimentaires.

Chaque jour, un repas différent
Tous les repas sont composés d'un potage du jour, d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage ou d'un dessert et d'un petit pain. L'APA propose également des menus spéciaux : sans sel, sans porc, menus diabétiques, ...
Enfin, si le plat proposé ne vous convient pas, vous pouvez choisir un plat de remplacement.

Un service accessible
Où que vous habitiez dans le Haut-Rhin, vous pouvez bénéficier du service de livraison de repas à domicile de l'APA (hors Bassin Potassique). Conçu pour faciliter le quotidien du plus grand nombre, le repas à domicile est tout à fait abordable : son prix est calculé en fonction de vos ressources.
Des prises en charge sont également envisageables et 50% du coût de la livraison est déductible de vos impôts.

Un brin de causette !
Lorsque le « porteur » sonne à votre porte, il vous propose un bon repas... et aussi un sourire ! Sa visite devient vite un repère agréable pour bien commencer la journée, un moment de rencontre et de convivialité. Car, au-delà du plaisir de bien manger, il y a aussi l'occasion d'échanger...

Info-contact :
APA - service de soutien à domicile du Sundgau
17 place de la 5ème Division Blindée - 68210 DANNEMARIE
03 89 07 20 52

Proposition d'insertion pour l'affiche électronique :

Retraités, personnes âgées, personnes en situation de handicap :
Les repas de l'APA chez vous : c'est bon, c'est frais et c'est tellement plus simple !

Info-contact :
APA - 03 89 07 20 52

Fête du 3ème Age

L'HEURE ET LE TEMPS

Qui n'a jamais entendu dire : quelle heure est-il ? Il est déjà l'heure de… !
Il est l'heure de se lever, d'aller travailler, de déjeuner, de reprendre le collier
C'est la fin de la journée, il est l'heure de rentrer, de dîner, de se coucher !
Toute la journée nous sommes dépendant de l'heure
Elle est là, sempiternelle, nous guette, s'impose et nous oblige
Horaires d'hiver, horaires d'été, à chaque saison les siens, est-ce utile ?
Peu importe, elle continuera d'égrener ses soixante minutes !
Qui n'a jamais regardé sa montre en disant : déjà telle heure ?
Je n'ai pas vu l'heure passer, elle est déjà très avancée !
Même à la vitesse grand V, si elle est dépassée,
Vous ne pourrez la rattraper, car la suivante est déjà entamée !
Sans être omnibulé par l'heure, elle continue de s'écouler
Alors pendant ce temps ne nous arrive-t-il pas de prendre le temps ?
De penser au passé, au futur et au présent !
De voir, goûter et jouir de ce que nous offre le temps ?
Qui n'a jamais dit : je n'ai pas le temps ?
On peut le trouver et le prendre afin de se rapprocher d'autrui, de s'instruire,
Ou simplement d'en profiter en admirant ce qui nous entoure
Inexorablement le temps marque son passage
Pour certains, en rien, il ne semble les altérer
Pour d'autres au contraire, il laisse souvent des outrages
Même en étant toujours à l'heure le temps finira par nous rattraper
Ce sera pour l'éternité, et le temps n'a pas le loisir d'y penser
Sinon il se souviendrait d'hier, d'avant, de tous ces temps
Dont personne ne se souvient plus
Mais que des poètes et chanteurs comme Aragon, Verlaine et Léo Ferré ont su si bien déclamer
Sans oublier Michel Fugain qui n'aura pas le temps !

JO

Imprimerie de Saint-Louis